



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2007/028

Genève, le 29 août 2007

CONCERNE:

Nouvelles annexes CITES en vigueur après la
14^e session de la Conférence des Parties

1. A sa 14^e session, tenue à La Haye (Pays-Bas) du 3 au 15 juin 2007, la Conférence des Parties a adopté des amendements aux Annexes I et II de la Convention. Ces amendements ont été communiqués aux Parties dans la notification n° 2007/022 du 26 juillet 2007.
2. Les nouvelles annexes, révisées pour tenir compte de ces amendements ainsi que des changements résultant de l'adoption de nouvelles références normalisées pour les noms d'espèces et de la réorganisation des espèces animales pour les présenter dans l'ordre alphabétique au niveau de l'ordre, de la famille et du genre, sont à présent disponibles en format PDF sur le site web de la CITES, sous:

<http://www.cites.org/fra/app/F-Sep13.pdf>
3. Une version html des nouvelles annexes sera placée sur ce site le 13 septembre 2007, lorsqu'elles entreront en vigueur.